

## **Cadre de référence**

### **Atelier national**

#### Élaboration de critères pour désigner les espèces d'importance biologique et écologique

Du 6 au 8 septembre 2006

Président : Jake Rice

### **Contexte**

Le ministère des Pêches et des Océans (MPO) dispose de nombreux moyens pour protéger les espèces et applique les politiques et les pratiques fédérales en matière de bonne gestion du risque et de principe de précaution. La désignation des espèces d'importance biologique et écologique n'est toutefois pas la stratégie générale adoptée par le MPO pour protéger l'ensemble des espèces qui ont une certaine importance sur le plan écologique. Il s'agit plutôt d'un moyen pour attirer l'attention sur les espèces qui peuvent avoir une importance particulièrement élevée sur le plan biologique ou écologique et pour faire en sorte qu'un degré d'aversion au risque plus grand qu'à l'habitude caractérise la gestion des activités qui pourraient avoir des effets sur ces espèces.

Les espèces d'importance biologique et écologique représentent l'un des quatre composants du processus d'établissement des objectifs écosystémiques pour les zones étendues de gestion des océans (ZEGO), les trois autres étant les zones d'importance biologique et écologique, les espèces en déclin et les zones dégradées. Comme cela a été le cas avec la désignation des zones d'importance biologique et écologique, on a besoin de normes cohérentes pour orienter le choix des espèces qui doivent être mieux protégées, tout en permettant la poursuite d'activités durables le cas échéant. L'objectif du présent atelier sera donc d'établir des critères pour désigner les espèces d'importance biologique et écologique.

### **Stratégie et documents de travail**

Les membres du comité directeur ont accepté de suivre une approche semblable à celle utilisée pour les zones d'importance biologique et écologique. L'approche adoptée pour cet atelier se présente donc comme suit :

- des équipes de 2 à 4 spécialistes provenant de diverses régions (si possible) seront formées pour produire des documents de travail;
- les documents de travail doivent être brefs (objectif de 3 à 5 pages);
- la revue des documents de travail pourra mener à l'acceptation ou au rejet des critères ou à leur combinaison à d'autres critères dans les critères finaux;
- Selon cette approche, neuf critères possibles pour les espèces et cinq pour les propriétés des communautés au-dessus du niveau de l'espèce ont été établis. Pour chaque critère proposé, une ou deux personnes ont été identifiées pour former l'équipe d'auteurs du document de travail correspondant.

Il s'agit de :

au niveau des espèces :

espèces fourrages – Kim Hyatt  
espèces structurelles – Glen Jamieson  
espèces prédatrices principales – Mariano Koen-Alonzo  
espèces envahissantes – participants du Centre et de l'Arctique  
rareté – Kent Smedbol  
espèces qui séquestrent l'énergie – Mark Hanson  
algues toxiques (ou espèces toxiques plus généralement) – Michael Scarratt  
espèces qui importent des sels nutritifs – Kim Hyatt  
espèce d'importance culturelle/iconiques – Marty Bergman et Becky Sjare

au niveau des communautés

taille et composition de la communauté – Kees Zwanenburg & Jake Rice  
fréquence cumulative de l'abondance des espèces - Kees Zwanenburg & Jake Rice  
proportionnalité relative des niveaux tropiques supérieurs et inférieurs – Claude Savenkoff et des experts du Québec  
proportionnalité relative des espèces benthiques/pélagiques/démersales – Alida Bundy et Philippe Archambault  
résilience – Glen Jamieson

On a suggéré à chaque auteur principal de recruter des co-auteurs au sein du secteur des Sciences; des documents de travail à auteurs multiples sont souhaitables dans tous les cas. Plus la diversité d'expérience regroupée et intégrée dans les documents de travail sera grande, plus les produits seront utiles.

On passera rapidement les documents en revue pour s'assurer de la justesse générale du raisonnement dans le contexte traité et de la présentation concise de l'état de pensée dans le domaine. Une fois que tous les documents de travail auront été passés en revue, les participants se concentreront sur la question suivante : « Parmi les critères proposés pour indiquer qu'une espèce (ou le caractère de communauté) est importante sur le plan biologique ou écologique, quels critères devrait-on utiliser pour identifier des propriétés en particulier ou des propriétés de la communauté en tant qu'élément pour établir les objectifs de conservation dans la ZEGO ou le processus de gestion intégrée? »

Comme cela a été le cas avec les critères pour les zones d'importance biologique et écologique, on reconnaît que toutes les espèces jouent un rôle dans la structure et les fonctions des écosystèmes. Le but visé est d'identifier l'espèce qui, lorsque son abondance est perturbée de façon sensible, aurait des effets se faisant sentir de façon beaucoup plus généralisée dans le système et/ou dont le rétablissement serait beaucoup plus long, comparativement à ce qu'il en serait avec la plupart des autres espèces recensées dans le système.

L'Avis scientifique que le SCCS a produit sur les critères relatifs aux zones d'importance biologique et écologique ([http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/Csas/etat/2004/ESR2004\\_006\\_f.pdf](http://www.dfo-mpo.gc.ca/csas/Csas/etat/2004/ESR2004_006_f.pdf)) fait partie de la documentation de base qui sera utilisée au cours de l'atelier.

## **Produits**

Un avis scientifique sera produit pour documenter les critères d'identification des espèces d'importance biologique et écologique. Le rapport sera produit tôt cet automne, mais les conclusions principales sur les critères seront disponibles à la fin de la réunion afin que cette information soit disponible pour les autres étapes du processus des ZEGO qui se poursuivra à l'automne.

## **Participation**

Divers secteurs du MPO ainsi que des spécialistes de toutes les équipes affectées aux ZEGO devraient participer à la réunion.